



ABC ARBITRAGE

Société anonyme au capital de 953 742.00 euros
Siège social : 18 rue du Quatre-Septembre - 75002 PARIS
400 343 182 RCS Paris

Paris, le 1er janvier 2023

Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société ABC ARBITRAGE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ABC ARBITRAGE à Kepler Cheuvreux, à la date du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 41 013 titres
- 172 197.72 € en espèces

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 803
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 981
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 109 382 titres pour 728 817.00 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 105 750 titres pour 708 172.93 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 37 381 titres
 - 192 606.03 € en espèces

 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 473
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 442
 - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 93 967 titres pour 679 857.22 €
 - Volume échangé sur le semestre à la vente : 75 920 titres pour 552 473.14 €
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 28 440 titres
 - 49 007.93 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.